



Services Municipaux

Bureau municipal

Secrétariat (418) 339-2543

Télécopieur (418) 339-3105

Courriel st-casimir@infoteck.qc.ca

Maire : Dominic Tessier Perry 418-339-3034

Les conseillers :

Poste No 1 Michel Trottier 418-339-2446

Poste No 2 André Filteau 418-339-2343

Poste No 3 Danielle Du Sablon 418-339-2653

Poste No 4 Louis-P. Douville 418-339-2837

Poste No 5 Denis Naud 418-339-2047

Poste No 6 Raymond Beaudoin 418-325-4818

Incendie/ Ambulance/Police : **911**

Services municipaux

Permis de construction : 418-339- 2543

René Savard, directeur général

Bibliothèque 418-339-2909

Ange-Aimée Asselin, Bibliothécaire

Service des Loisirs

Katy Grandbois 418-339-2543

Services Sociaux

O.M.H du Grand Portneuf 1-833-284-0016

(info@omhgp.com)

Entraide St-Casimir 418-339-3234

Prévention Suicide [1-866-277-3553](tel:1-866-277-3553) (Sans frais)

Services Québec : 1-877-644-4545.

Travaux publics

David Grondin 418-339-2543

Service Paroissiaux

Presbytère 418-339-2951 (mardi de 9h00 à 11h30)

François Paradis, curé

Michel Laquerre, responsable 418-339-2784

Gilles Naud, resp. cimetièrre 418-339-3086

Paroisse Sacré-Cœur de Jésus

Françoise Marcotte, secrétaire 418-268-3220

L'Éclaireur 418-339-2543

Mise en page : Carole Germain

PUBLICATION DANS L'ÉCLAIREUR

Afin d'informer la population, nous invitons les organismes communautaires de la municipalité à nous faire parvenir la programmation de leurs activités.

Date de tombée : 15 du mois pour l'édition du mois suivant.

À noter que pour l'édition du mois de janvier 2020, la date de tombée est devancée au 10 décembre.

C'est avec plaisir que nous publierons vos informations.



**PROCHAINE PUBLICATION : 20 décembre 2019
pour l'édition du mois de janvier 2020**

DATE DE TOMBÉE : 10 décembre 2019

**(APRÈS CETTE DATE, AUCUN ARTICLE NE
SERA ACCEPTÉ)**

**Prenez note que la collecte des déchets
du 25 décembre est devancée au mardi
24 décembre et que la collecte de la
récupération du 1^{er} janvier est reportée
au vendredi 3 janvier 2020.**



Abrégé de la séance ordinaire du 11 novembre 2019

- Dépôt des états financiers comparatifs au 30 octobre 2019 par le directeur général et secrétaire-trésorier.
- Adoption du calendrier 2020 des séances ordinaires du conseil.
- Le directeur général et secrétaire-trésorier atteste que les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil ont tous été déposés dans le délai prescrit.
- Le directeur général et secrétaire-trésorier, dépose au conseil l'état mentionnant le nom des personnes endettés envers la municipalité pour taxes municipales.
- Adoption du budget 2020 de la régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf. La quote-part de la municipalité est de 140 210,35\$.
- Le conseil municipal autorise le Club motoneige Alton à emprunter les rues Baribeau, des Moissons et Place de l'Église ainsi que la partie la plus à l'est possible du lot situé derrière la rue Baribeau pour le passage des motoneiges sur la rue Baribeau pour le passage des motoneiges.
- Déclaration de la municipalité de Saint-Casimir pour l'inclusion et l'ouverture à la diversité.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux en ligne sur le site internet de la municipalité au www.saint-casimir.com

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 9 décembre 2019 à 20h00.

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
La municipalité de Saint-Casimir

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la municipalité de Saint-Casimir (ci-après la « municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages 11, 12 et 18, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information

financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la municipalité pour exprimer une opinion sur les

états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique A122600

92, place du 21-Mars
Nicolet (Québec) J3T 1E9

DATE 2019-04-08

Organisme Saint-Casimir

Code géographique 34078

51

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Réalisations 2017	Budget 2018	Réalisations 2018			Total consolidé ¹
		Administration municipale Redressé note 22	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	1 539 276	1 591 347	1 607 437			1 607 437
Compensations tenant lieu de taxes	2	74 351	77 337	68 926			68 926
Quotes-parts	3					141 973	
Transferts	4	262 767	168 891	256 156		45 611	301 767
Services rendus	5	116 814	108 817	120 425		46 395	166 820
Imposition de droits	6	26 924	16 500	44 544			44 544
Amendes et pénalités	7	4 423	5 000	6 148			6 148
Revenus de placements de portefeuille	8					3 351	3 351
Autres revenus d'intérêts	9	9 089	4 000	12 721		36	12 757
Autres revenus	10	47 948	1 600	87 547		7 467	95 014
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	2 081 592	1 973 492	2 203 904		244 833	2 306 764
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	154 562		432 604			432 604
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	930		383		28 331	28 714
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20	155 492		432 987		28 331	461 318
	21	2 237 084	1 973 492	2 636 891		273 164	2 768 082
Charges							
Administration générale	22	344 849	358 283	345 453	5 887		351 340
Sécurité publique	23	201 653	247 463	227 035	26 207		253 242
Transport	24	320 078	338 805	339 615	158 859		498 474
Hygiène du milieu	25	464 983	455 333	483 331	301 079	237 124	879 561
Santé et bien-être	26	6 504	5 600	4 857			4 857
Aménagement, urbanisme et développement	27	74 005	65 383	86 519			86 519
Loisirs et culture	28	169 370	168 051	182 419	34 145		216 564
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	43 478	62 690	99 662		5 140	104 802
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	479 519		526 177	(526 177)		
	33	2 104 439	1 701 608	2 295 068		242 264	2 395 359
Excédent (déficit) de l'exercice	34	132 645	271 884	341 823		30 900	372 723

01

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

	Réalisations 2017 Administration municipale Redressé note 22	Budget 2018 Administration municipale	Administration municipale	Réalisations 2018 Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	132 645	271 884	341 823	372 723	
Moins: revenus d'investissement	2 (155 492) () (432 987) (28 331) (461 318)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(22 847)	271 884	(91 164)	2 569	(88 595)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	479 519		526 177	31 955	558 132
Produit de cession	5	13 130			954	954
(Gain) perte sur cession	6	(10 633)			(407)	(407)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	482 016		526 177	32 502	558 679
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	5 675		17 848		17 848
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11	5 675		17 848		17 848
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				2 348	2 348
Remboursement de la dette à long terme	17 (242 700) (253 900) (222 300) (16 559) (238 859)
	18	(242 700)	(253 900)	(222 300)	(14 211)	(236 511)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (77 983) () (44 400) () (44 400)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20					
Excédent de fonctionnement affecté	21					
Réserves financières et fonds réservés	22					
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				142	142
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(77 983)		(44 400)	142	(44 258)
	26	167 008	(253 900)	277 325	18 433	295 758
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	144 161	17 984	186 161	21 002	207 163

11

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

VEUILLEZ NOTER QUE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES
LE BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ SERA FERMÉ DU LUNDI 23
DÉCEMBRE 2019 AU 3 JANVIER 2020 INCLUSIVEMENT.
RÉOUVERTURE LE LUNDI 6 JANVIER 2020.



JOYEUSES FÊTES À TOUS!



AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2020 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 novembre 2019, le conseil de la Municipalité de Saint-Casimir a adopté la résolution suivante :

Résolution 2019-11-11-227

CALENDRIER 2020 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune de celles-ci;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal en 2020. Les séances se tiendront à la Salle paroissiale et débuteront à 20h00 les jours suivants :

Date	Réunion	Jour
2020-01-13	Régulière	Lundi
2020-02-10	Régulière	Lundi
2020-03-09	Régulière	Lundi
2020-04-14	Régulière	Lundi
2020-05-11	Régulière	Lundi
2020-06-08	Régulière	Lundi
2020-07-13	Régulière	Lundi
2020-08-10	Régulière	Lundi
2020-09-14	Régulière	Lundi
2020-10-13	Régulière	Mardi
2020-11-09	Régulière	Lundi
2020-12-14	Régulière	Lundi

ADOPTÉE

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 12^{ième} jour de novembre 2019.

René Savard

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier



Municipalité de Saint-Casimir
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de Règlement numéro 185-2019 modifiant le plan d'urbanisme numéro 138-2015, le règlement de lotissement numéro 142-2015 ainsi que le règlement de zonage numéro 139-2015 afin d'assurer la concordance avec le règlement numéro 390 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 11 novembre 2019, le conseil de la Municipalité de Saint-Casimir a adopté le projet de Règlement numéro 185-2019 modifiant le plan d'urbanisme numéro 138-2015, le règlement de lotissement numéro 142-2015 ainsi que le règlement de zonage numéro 139-2015 afin d'assurer la concordance avec le règlement numéro 390 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf.

Ce règlement a pour but d'assurer la concordance avec le règlement numéro 390 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf. Il vise plus particulièrement à :

- Modifier la carte des grandes affectations du territoire apparaissant au plan d'urbanisme de manière à ajuster la délimitation de l'affectation résidentielle rurale dans les secteurs correspondant aux îlots déstructurés de la zone agricole visés par la décision à portée collective numéro 413400 rendue par la Commission de protection du territoire agricole du Québec le 4 janvier 2019;
 - Modifier le règlement de lotissement de manière à revoir les dispositions particulières applicables aux zones Ra/a et Rb/a correspondant à des îlots déstructurés de la zone agricole;
 - Modifier le règlement de zonage de manière à apporter des ajustements aux normes particulières applicables à l'implantation de nouvelles résidences à l'intérieur des zones agricoles et agroforestières;
 - Modifier le plan de zonage en concordance avec les modifications apportées à la carte des grandes affectations du territoire du plan d'urbanisme.
1. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 11 décembre 2019 à 20h00 dans la salle du Conseil située au 220 boulevard de la Montagne. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
 2. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 220 boulevard de la Montagne, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, CE 12^e JOUR DE NOVEMBRE 2019.

René Savard

René Savard, directeur général et
secrétaire-trésorier



AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET, DES TAUX DE TAXES ET DE LA TARIFICATION DES
SERVICES MUNICIPAUX POUR 2020**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

QUE :

Les prévisions budgétaires, les taux de taxes ainsi que les tarifications pour les services municipaux pour l'année 2020 seront adoptées lors de la séance extraordinaire du 9 décembre 2019 à 20h00, à l'endroit ordinaire des séances du conseil.

Qu'il y sera également adopté le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022.

Le but de la séance portera uniquement sur le budget.

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 12^e jour de novembre 2019.

René Savard

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier

À VENDRE

Remorque utilitaire



Prix de base de 500\$ avant taxes

Il est possible de visiter cet équipement sur rendez-vous. Veuillez prendre note que celui-ci est vendu tel quel sans aucun recours contre la municipalité.

Les offres cachetées seront acceptées jusqu'au vendredi 13 décembre 2019 à 13h30 au bureau municipal.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier
2019-11-08

APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DES CIMETIÈRES

SAISON 2020

La Compagnie de Cimetières de L'Ouest de Portneuf demande des soumissions pour l'entretien des cimetières des huit régies des anciennes paroisses formant aujourd'hui la paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus.

Les travaux à effectuer sont énumérés pour chacun des cimetières visés.

Ces huit cimetières sont situés aux endroits suivants :

Saint-Charles de Grondines : La tonte du gazon dans le cimetière, autour des monuments ainsi qu'à l'intérieur et à l'extérieur des clôtures entourant le cimetière.

Saint-Joseph de Deschambault : La tonte du gazon dans le cimetière, autour des monuments ainsi qu'à l'intérieur et à l'extérieur des clôtures entourant le cimetière.

Saint-Marc des Carrières : La tonte du gazon dans le cimetière, autour des monuments ainsi qu'à l'intérieur et à l'extérieur des clôtures entourant le cimetière. La partie sans monuments dans le cimetière sera entretenue quatre fois pendant l'été. De plus la soumission doit comprendre un prix pour les parties gazonnées entourant le presbytère et l'église.

Saint-Gilbert : La tonte du gazon dans le cimetière, autour des monuments ainsi qu'à l'intérieur, à l'extérieur des clôtures entourant le cimetière et autour de l'église.

Saint-Alban: La tonte du gazon dans le cimetière, autour des monuments ainsi qu'à l'intérieur et à l'extérieur des clôtures entourant le cimetière.

Saint-Thuribe : La tonte du gazon dans le cimetière, autour des monuments ainsi qu'à l'intérieur et à l'extérieur des clôtures entourant le cimetière et en ajoutant la partie gazonnée en avant de l'église.

Saint-Ubalde : La tonte du gazon dans le cimetière, autour des monuments ainsi qu'à l'intérieur et à l'extérieur des clôtures entourant le cimetière. De plus il faut tenir compte des terrains entourant l'église ainsi que l'extérieur du cimetière représentant plus ou moins 45,000 pieds carrés.

Saint-Casimir : La tonte du gazon dans le cimetière, autour des monuments ainsi qu'à l'intérieur et à l'extérieur des clôtures entourant le cimetière. L'offre de service doit aussi comprendre la tonte de gazon des plates-bandes et leurs contours à l'avant de l'église et du presbytère.

Les travaux de tonte devront se faire toutes les semaines entre le 15 mai 2020 et le 1er septembre 2020 et par la suite, toutes les deux semaines jusqu'à la fin d'octobre 2020. La longueur du gazon après la coupe doit être d'environ 2 pouces.

Le coupe herbe pour le tour des monuments, près des clôtures et autres endroits nécessitant son usage, devra se faire toutes les deux semaines.

Lors de la dernière tonte de l'année 2020, soit vers le 31 octobre, le soumissionnaire retenu devra faire le ramassage des feuilles mortes et en disposer dans les endroits prévus à cette fin par les instances municipales. Les accumulations d'herbe retrouvées sur le terrain lors d'une coupe en retard ou après une pluie devront être récupérées et le tout disposé dans les endroits prévus et ce aux frais du soumissionnaire.

Les soumissionnaires doivent fournir tous les outils et équipements nécessaires à la réalisation des travaux, posséder une assurance de responsabilité civile et en fournir une copie avec les documents de soumission.

Les soumissionnaires désirant déposer une offre de service, devront le faire en spécifiant le prix pour chacun des cimetières visés par cet appel d'offres, et pour lequel ils veulent soumissionner « AVANT LE 15 février 2020 » en postant les documents ou en les laissant au bureau de la Compagnie au 1100, avenue Principale à Saint-Marc-des-Carrières G0A 4B0, sous pli cacheté et identifié de la mention « SOUMISSION CIMETIÈRE ». Le cachet de la poste en faisant foi.

La Compagnie de Cimetières de L'Ouest de Portneuf ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Pour informations :

Compagnie de Cimetières de L'Ouest de Portneuf

Jacques Bouillé, président

Téléphone : 418-286-3529 Courriel : bouillemadojac@globetrotter.net

Votre présence, une aide précieuse pour nos résidents et notre équipe. Un sentiment d'accomplissement pour vous.

**DEVENEZ BÉNÉVOLE
AU CENTRE D'HÉBERGEMENT
SAINT-CASIMIR**

Pour plus d'information :
418 285-3025, poste 4239

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale
Québec

Service d'écoute téléphonique
Confidentiel

**TEL-AIDE
QUÉBEC**
1877 700-2433
(Territoire 03)
De 9 h à 24 h
www.telaide.qc.ca

TEL-AIDE, un organisme subventionné par

En parler, ça fait du bien...

LE CONTENU DU JOURNAL L'ÉCLAIREUR EST LIMITÉ À DE L'INFORMATION. LA MUNICIPALITÉ N'ACCEPTE PAS D'ARTICLES D'OPINION DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT D'ACCEPTER OU DE REFUSER CERTAINS TEXTES.

NAVETTE OR

CORPORATION DE TRANSPORT RÉGIONAL DE PORTNEUF

La prochaine navette au départ de Saint-Casimir aura lieu le **12 décembre 2019 à 8h15**, à l'Église. Pour réserver votre place :

1-877-329-3686 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30)

4,25\$ pour un aller simple



CALENDRIER DES COLLECTES

VOUS TROUVEREZ, ENCARTÉ
DANS CE JOURNAL, LE
CALENDRIER DES COLLECTES
POUR L'ANNÉE 2019.

VEUILLEZ LE CONSERVER POUR
VOUS Y RÉFÉRER.

CUEILLETTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'À PARTIR DU MOIS DE
DÉCEMBRE, LA CUEILLETTE DES MATIÈRES
ORGANIQUES SERA EFFECTUÉE UNE FOIS PAR MOIS.

LA CUEILLETTE DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES
RECYCLABLES CONTINUE DE SE FAIRE AUX DEUX
SEMAINES. POUR LES DATES SPÉCIFIQUES, VEUILLEZ
CONSULTER VOTRE CALENDRIER DES COLLECTES.

****CHANGEMENT À L'HORAIRE DE LA CUEILLETTE POUR LA SEMAINE DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN****

Prenez note que la collecte des déchets du 25 décembre 2019 est devancée au
mardi 24 décembre 2019 et que la collecte de la récupération du 1^{er} janvier est
reportée au vendredi 3 janvier 2020.



Écocentre de St-Alban / Heures d'ouverture

COORDONNÉES :

1160, route Philomène-Thibodeau (route 354)
G0A 3B0

Téléphone : 418-876-2714
ou sans frais : 1-866-760-2714

Du 16 novembre au 14 avril

Vendredi et samedi
8 h à 15 h 45

Écocentre de St-Ubalde / Heures d'ouverture

COORDONNÉES :

570, Rang St-Paul
G0A 4L0

Téléphone : 418-876-2714
ou sans frais : 1-866-760-2714

Jusqu'au 16 novembre

Mercredi, vendredi et samedi
8 h à 16h45

**APRÈS LE 16 NOVEMBRE, FERMÉ POUR
LA SAISON HIVERNALE. RÉOUVERTURE
EN AVRIL.**



FILLES D'ISABELLE

Cercle des FILLES D'ISABELLE Mgr Maurice Roy de Saint-Casimir # 966 :
(St-Alban, Ste-Anne-de-la-Pérade, St-Casimir, St-Marc-des-Carrières, St-Thuribe.)

« Veux-tu être heureux? Donne du bonheur... »

Réunion : mercredi le 04 décembre 2019.

Lieu : Restaurant Le Chavigny.

Accueil : 15h45. Assemblée : 16h00.

Carte de souhaits signée et remise lors du dévoilement de la sœur secrète, si applicable.

***Recrutement* : la porte est ouverte à toutes, nouvelles et ex-membres.**

Échange « facultatif » de cadeaux de Noël (quelque chose d'attrayant que vous aimeriez recevoir), emballés et *bien identifiés* d'une valeur entre 10,00\$ et 15,00\$.

« En tout temps, l'on ne reçoit que ce que l'on donne. » (Honoré de Balzac)

Paniers (2) de provisions composés des boîtes de conserves et aliments non périssables que vous aurez apportés pour les remplir.

17h45 : souper des Fêtes avec choix du menu à la carte.

**Louiselle Soulard (Duchesneau), rédactrice et chancelière
Saint-Casimir.**

LES CŒURS D'OR DE SAINT-CASIMIR

Réunion de l'Âge d'Or tous les jeudis à 13h00
Activités, bingo, cartes, whist militaire



DINER DE NOËL

Le jeudi **19 décembre 2019**, il y aura un repas chaud de Noël au local à 12h00. Des surprises et des activités vous attendent (le menu et le prix seront annoncés sur le tableau au local).

S.V.P., réponse avant le jeudi 12 décembre 2019 à Luc Tessier, président, au 418-339-4220

*Nous reprendrons nos activités le jeudi 9 janvier 2020.

JOYEUSES FÊTES À TOUS!

Votre Exécutif : Luc Tessier président, Madeleine Pagé vice-prés., Yvette Paquin trésorière, Yvette Roch secrétaire, ainsi que les conseillères Denise Richer et Janine Lavallée.



CERCLE DE FERMIÈRES

SOUPER DES FÊTES MERCREDI LE 11 DÉCEMBRE À 17H30 AU CENTRE PAROISSIAL

Programme : Réalisations faites dans le mois.

Souper de Noël À 17H30 : Repas chaud traditionnel : 20\$ pour les membres et 21\$ pour les conjoints.
Réservation et paiement avant le 29 novembre à Mme Nicole Tessier.
Apportez votre boisson.

Échange de cadeaux : Les membres qui désirent participer à l'échange, vous apportez un cadeau d'une valeur de 15.-\$, emballé et identifié à votre nom.

Soirée dansante à 20h00 avec Mme Lynda Perron.

Le local sera fermé à compter du 6 décembre, réouverture vendredi le 10 janvier 2020.

JANVIER : Pas de réunion.

Activité : Joutes de quilles samedi le 11 janvier 2020 à 13h00, Coût : 8.\$

Pour le local de tissage, veuillez communiquer avec Mme Yvonne Trottier 418-339-2009 ou Mme Huguette Marcotte : 418-339-2957.

Vous aimeriez vous joindre à notre Cercle, n'hésitez pas à communiquer avec le conseil d'administration : Huguette Marcotte, présidente : 418-339-2957, Nicole Tessier, secrétaire : 418-339-2937, Réjane Langlois, vice-présidente : 418-339-2583, Lyse Myette, conseillère #2 : 418-339-2078
Ginette Beaudoin, rédactrice

Nous sommes là. Avant, pendant, et après.

ENTREPRISE FAMILIALE

Roger Benoit & Fils Itée

- Funérailles traditionnelles
- Arrangements préalables - Crémation
- Columbarium

Tél. : 418 285-2211 • Téléc. : 418 285-2077
salonbenoit@globetrotter.net



salonfunerairebenoit.ca

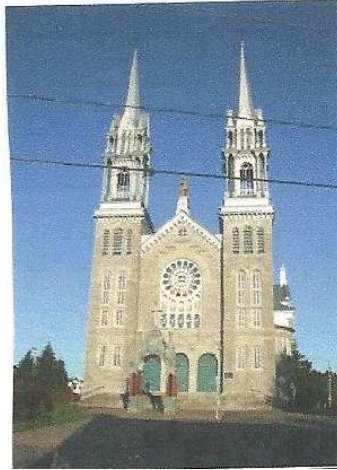
Funérarium Lacoursière Itée

- Funérailles traditionnelles
- Arrangements préalables - Crémation

Tél. : 418 339-2212 • Téléc. : 418 285-2077
lacoursiere@globetrotter.net

Entreprises privées pour des services personnalisés

2345311018



RAPPEL : CAPITATION ET CONTRIBUTION VOLONTAIRE ANNUELLE.

La Capitation et la Contribution volontaire annuelle (C.V.A.) sont les principales sources de revenus pour notre Fabrique. Toutes les paroissiennes et tous les paroissiens devraient contribuer selon leurs moyens et leur générosité afin que la paroisse puisse continuer sa mission pastorale et financière. L'argent reçu reste dans la communauté paroissiale.

MERCI À VOUS qui avez déjà payé vos redevances! Pour les autres, il est toujours temps de le faire. Vos dons donnent droit à un reçu pour fins d'impôt. La **CAPITATION** est plus qu'un don volontaire, elle est une «**OBLIGATION** » pour ceux qui se considèrent **MEMBRES DE LA PAROISSE**. Ils profiteront de leurs services : baptêmes, mariages, funérailles, éducation religieuse des jeunes et moins jeunes...

Pour obtenir un reçu d'impôt pour l'année 2019, vous devez faire parvenir votre don pour « l'église de Saint-Casimir » avant le 20 décembre prochain.

Bien vouloir déposer votre enveloppe au presbytère, les mardis de « 9h00 à 11h30 » ou l'envoyer par la poste

à : Fabrique Sacré-Cœur-de-Jésus
110, Place de l'Église
Saint-Casimir, Qc
G0A 3L0

AIMEZ-VOUS VOTRE ÉGLISE??? SI « OUI », IL FAUT DONC AIDER À LA FAIRE VIVRE...

Merci de le faire par votre générosité!

LES MEMBRES DU CCOL pour l'église de Saint-Casimir
Par Louiselle Soulard (Duchesneau)

CAMPAGNE DE CHARITÉ 2019

RÉSULTAT : 8^e tirage (1 par mois) de 10 « des **400 billets vendus** au profit de l'église de Saint-Casimir » effectué, **dimanche le 27 octobre 2019**, devant les paroissiens présents.

Les noms pigés sont les suivants : 1^{er} prix de 200\$: **M. Louis Poirier** de Saint-Casimir.

2^e prix de 100\$: **M. l'abbé Jean-Guy Sauvageau** de Québec.

3^e prix de 50\$: **M. Raymond Benoît, Salon funéraire** de Saint-Casimir.

Félicitations à tous les gagnants et merci pour votre encouragement!

Louiselle Soulard (Duchesneau), membre du CCOL pour l'église de Saint-Casimir



Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir

510, Boulevard de la Montagne, Saint-Casimir G0A 3L0

Baptême, mariage et sépultures 1856-2007 de Saint-Alban	38\$
Baptême, sépultures (1680-1969) et mariages (1680-1993) de Grondines	38\$
Naissances, mariages (1847-1992) et décès (1847-2000) de Saint-Casimir	38\$
Naissances et décès (1898-1998) de Saint-Thuribe	15\$
Patrimoine Bâti de Saint-Thuribe (118 pages)	20\$
Album-souvenir 1847-1997 de Saint-Casimir (370 pages)	35\$
Familles et Patrimoine bâti de Saint-Casimir (2003) (452 pages)	34\$
Généalogie des familles-souches de Saint-Casimir (2 ^e édition 2014) (437 pages)	40\$
Saint-Casimir. Généalogie des familles établies après 1842 (444 pages)	30\$
Cinq générations de Tessier marchands généraux à Saint-Casimir (460 pages)	30\$
Alain Grandbois formation d'un seigneur (430 pages)	45\$
Histoire civile de Saint-Casimir (338 pages)	30\$

Vente à l'Auberge du Couvent 418-339-3232 – Presbytère 418-339-2951 – Pauline Gendron 418-339-3130
ou par la poste à l'adresse sus-indiquée : dans ce cas, ajouter 25%. La cotisation annuelle pour 2019 est fixée à 25\$. Par contre, les personnes intéressées à adhérer à la SHGSC peuvent faire parvenir leur inscription à l'adresse sus-indiquée.

Retrouvez vos ancêtres

Le salon G.-Robert-Tessier, secteur de la généalogie de la bibliothèque Jean-Charles-Magnan à Saint-Casimir, invite les amateurs à découvrir leurs origines familiales. Vous pouvez consulter volumes et banques de données informatiques à votre disposition.

HORAIRE: Mardi p.m. de 13h30 à 15h30,
Jeudi soir de 18h30 à 20h30
Samedi matin de 10h à Midi (de septembre à juin).

La société d'histoire possède plusieurs volumes et revues en doubles, que vous pouvez vous procurer à prix avantageux.

Avec la permission de l'auteur M. Jean-Guy Sauvageau, le volume

Généalogie des familles Hamelin, Grondines, Laganière - 1679 - 1979
a été réédité et il est offert au prix de 40\$.

Renseignements: André Filteau, 418-339-2343,
courriel: filteauandre3@gmail.com.



**Vous êtes à faible revenu ?
Vous aimez cuisiner ?
Vous voulez économiser ?**

**Joignez-vous à notre groupe
de cuisine collective de
St-Marc des Carrières !**



Le Carrefour FM Portneuf vous invite à participer à son groupe de cuisine collective dans la région de Portneuf. Que ce soit pour compléter vos besoins alimentaires, pour améliorer vos connaissances culinaires ou tout simplement pour le plaisir, c'est un rendez-vous!

Qui peut participer ?

Les familles monoparentales, recomposées et les personnes seules, à faible revenu, de la région de Portneuf.



Où ?

Point de service :

↳ St-Marc-des-Carrières

Pour information et inscription 418-337-3704 ou 1 888 337-3704
ou par courriel : carrefourfmportneuf@globetrotter.net

d'ici à Québec
L'autobus pour l'école, le travail et les loisirs
Navettes journalières Portneuf/Québec
www.transportportneuf.com
418.337.3686 / 1.877.329.3686

Étudiant 58\$ Par mois

NOUVEAU - Départ de Saint-Basile et Saint-Casimir

1969-50-2019

Le collectionneur de lumière : Etienne Du Sablon

C'est le village de Saint-Casimir qui a vu naître, en 1948, le photographe portraitiste maître de la lumière Étienne Du Sablon. Avec plus de cinquante années de pratique de son art, son métier est d'abord une vocation qu'il a entretenue depuis sa tendre enfance. Très jeune, il s'intéressait aux appareils photo dans les moindres détails. Son questionnement, qui est aujourd'hui à la base de toute son œuvre, en est un fondamental à l'être humain : comment capturer des souvenirs et les immortaliser pour les partager dans l'avenir?

L'artiste cliquait partout où il le pouvait. Là où certains enfants s'amuse à attraper des papillons, Étienne capturait la lumière du présent pour le partager dans le futur. Au fil des années après des études en photographie complétées à Trois-Rivières et par la suite des formations avec les plus grands photographes canadiens, européens et américains

Après deux mois de tentatives infructueuses pour se trouver un emploi à Montréal, il décida de se partir en affaires... mais il n'avait rien. Pas un sou, pas de référence, c'est donc le jour de ses 21 ans, soit le 1^{er} décembre 1969, que l'entrepreneur Étienne Du Sablon ouvre son premier studio à Saint-Casimir.

Sa première cliente de Saint-Casimir fut Mme Marielle Trottier, tout débuta par un développement de films, par la suite la directrice de l'école Madame Lucie Genest lui confia le mandat de photographier le groupe de la première communion, c'était parti et pour 50 années au moins.

A toute la population de Saint-Casimir ;

Pendant toutes ces années, Etienne et Danielle ont été témoins de votre intimité, de vos joies, de vos peines, captant l'essence de votre présent (photographies de famille, mariages, entreprises, portraits individuels) pour l'immortaliser dans la postérité. Ils tiennent à vous remercier chaudement pour toutes ces belles expériences, mais surtout pour cette confiance qu'ils ont tentée par tous les moyens d'honorer et de mettre en valeur par leurs images. Merci d'avoir composé, avec eux, cette collection de moments magiques, cette collection de lumières qui brilleront pour des décennies.

Encore Merci pour ces 50 belles années et pour celles à venir.



Horaire des célébrations de Noël

Aux communautés chrétiennes qui composent l'Unité Ouest de Portneuf, nous désirons faire connaître l'horaire des célébrations de Noël.

24 décembre 2019 (Noël) (soir)

Saint-Alban 19 h	Saint-Casimir 19h	Grondines 19 h	Saint-Ubalde 21 h
Saint-Marc 19 h	Saint-Gilbert 22h	Saint-Gilbert 22 h	
Deschambault 16 h et 24 h			

25 décembre 2018 (Noël)

Saint-Marc 11 h	Saint-Ubalde 11 h
-----------------	-------------------

31 décembre 2019 (Jour de l'an)

Grondines 16 h	Saint-Alban 16 h	Saint-Thuribe 16 h
----------------	------------------	--------------------

1 janvier 2019 (Jour de l'An)

Saint-Marc 9 h	Saint-Casimir 9 h	Deschambault 11 h
Saint-Ubalde 11 h	Saint-Gilbert 11 h	



Nouvelles de la bibliothèque



Notre bibliothèque municipale aura 40 ans en 2020.
Le coin des jeunes sera amélioré afin de plaire davantage aux jeunes et aux adolescents.
Suivez nos annonces et venez nous rendre visite.
On vous attend.

Avis de recherche.

L'Heure Lilas a débuté en 2008 et s'est poursuivie durant plusieurs années. Malheureusement, nous n'avons plus d'animatrice. Les enfants de 3 à 10 ans l'appréciaient beaucoup et nous aimerions reprendre cette activité. Vous avez le goût de venir raconter une histoire à ces jeunes ? Appelez-nous, 418-339-2909 ou venez nous voir, il nous fera plaisir de vous rencontrer.



*L'Équipe des bénévoles
de la bibliothèque
Jean-Charles-Magnan
vous souhaite
un merveilleux
temps des fêtes*

VIE ACTIVE

La session d'automne 2019 c'est terminé lundi 11 novembre dernier.

La session de Vie Active reprendra les lundis (fin février ou début mars 2020). Si cela vous intéresse, présentez-vous au Centre paroissial (Hôtel de ville) le lundi matin. Le cours est de 9h30 à 10h30. La session est gratuite.

Pour plus d'informations, contactez : Nicole Tessier 418-339-2937 ou le bureau municipal 418-339-2543



L'Échangerie de Portneuf
Groupe d'échange de services

Accompagnement, Repassage, Entretien, Promenade du chien, Jardinage, Déménagement, Ménage, Cuisine, Soins d'enfants, Diverses services

L'Échangerie fait appel aux talents, aux habiletés et aux connaissances des personnes par l'échange de services entre eux. La valeur d'échange est le temps.
Pour s'y inscrire : 418-326-1284 ou echangerie@solportneuf.org

Programmation hiver 2020

C'est le temps de danser

CARDIO-DANSE AVEC L'ESCOUADE INDÉPENDANSE

Le cours de Danse Cardio est idéal pour ceux et celles qui aiment bouger sur de la musique entraînante et suivre un **ENTRAÎNEMENT** régulier. Chaque semaine, sous forme de rencontre dynamique et entraînante, le groupe dansera sur des chorégraphies de plusieurs styles: Salsa, Bachata, Jazz, Hip-Hop et même Country seront explorés! **Gardez-vous actif et énergisé avec le Cardio Danse !!**

Jour:	Mardi
Quand:	21 janvier au 17 mars
Heure:	19h à 20h
Où:	Hôtel de ville de Saint-Casimir
Coût :	96\$
Nbs de participants minimum:	6 participants
Date limite d'inscription:	14 janvier
Pour s'inscrire :	au bureau municipal 418-339-2643 loisirs@saint-casimir.com , sur le messenger la page Facebook des loisirs ou en message privé.



*** Du 24 mars au 26 mai il y aura un cours de danse hip hop adulte (16 ans et plus) en préparation au spectacle de mai. Toutes les informations seront dans l'éclaireur de janvier.

COURS DE DANSE HIP HOP et DANSE CRÉATIVE

Tu as le goût de danser, de t'amuser et de te défouler !!

Joins-toi à la troupe ESCOUADE INDÉPENDANSE

Jour :	Vendredi
Quand :	17 janvier au 29 mai (congés durant les journées pédagogiques)
Heure :	15h30 à 16h30 pour les 6- 8 ans 16h30 à 17h30 pour les 9-15 ans 17h30 à 18h30 pour les 4- 5 ans

Nous laissons les groupes comme à l'inscription pour ceux et celles qui étaient inscrits en septembre. Le professeur se garde le droit de placer l'enfant dans le bon groupe pour qu'il puisse suivre adéquatement.



Où :	Gymnase de l'école le bateau blanc
Nbs de semaines :	15 semaines
Coût :	136\$ (cours, frais de costume du spectacle de la fin de session)
Nbs de participants minimum :	6 participants
Date limite d'inscription :	le 7 janvier 2020
Pour s'inscrire :	au bureau municipal 418-339-2643 loisirs@saint-casimir.com , sur le messenger la page Facebook des loisirs ou en message privé.



Un peu de musculation avec du rythme

HITT-ZEN



Un entraînement fonctionnel alternant de séquences à haute intensité et des courtes périodes de repos. Travaillant principalement avec le poids du corps, votre endurance musculaire et cardio-vasculaire sera mise à l'épreuve. La deuxième partie du cours vise la mobilité et la souplesse du corps ainsi qu'une période pour se recentrer à la fin d'un bon entraînement

Jour :	Lundi		
Heure :	19h à 20h		
Endroit :	Hôtel de Ville de Saint-Casimir		
Date :	du 20 janvier au 6 avril (sauf le 10 février le 9 mars)		
Coût :	106\$ / personne		
Date limite d'inscription :	13 janvier 2020		
Nbs de participants minimum :	6		
Matériel requis :	Un tapis de sol		
Professeur :	Julie-Anne Perreault, Kinésiologue		
Pour s'inscrire :	au bureau municipal au 418-339-2543, loisirs@saint-casimir.com , messenger des loisirs de Saint-Casimir ou en message privé des loisirs de Saint-Casimir.		



POUND- Rockout Workout

Pound est un entraînement cardio original inspiré par l'expérience électrifiante, défoulante et amusante de faire partie d'un groupe de musique rock. Attrayant pour tous et conçu pour tous les niveaux, Pound combine des mouvements de Yoga et de Pilates armé de baguettes spécialement calibré pour l'entraînement. Pound crée une atmosphère parfaite pour se laisser-aller, s'énergiser, se sculpter et vivre l'expérience délinquante de faire partie d'un groupe de musique.

Jour/ Heure :	lundi de 20h à 21h ou Mercredi de 19h à 20h	
Endroit :	Hôtel de Ville de Saint-Casimir	
Date :	du 20 janvier au 6 avril (lundi) ou 22 janvier au 8 avril (mercredi) (sauf le 10 février, 9 mars pour les lundis) (et le 12 février et 11 mars pour les mercredis)	
Coût :	106\$ / personne	
Date limite d'inscription :	13 janvier 2020	
Nbs de participants minimum :	8 par cours	
Professeur :	Julie-Anne Perreault, Kinésiologue	
Pour s'inscrire :	au bureau municipal au 418-339-2543, loisirs@saint-casimir.com , messenger des loisirs de Saint-Casimir ou en message privé des loisirs de Saint-Casimir. Bien précisé le soir que vous voulez.	




中穩

Tai Chi

L'Académie de taiji Zhōng Wě'n, Naramata, C.-B.

On y enseigne les arts internes du Tai Chi pour la santé physique et mentale. Le Tai Chi, un exercice tout en lenteur et en douceur qui améliore la souplesse et la circulation sanguine et a un effet tonique sur la santé et la vitalité. www.zwta.org

Jour :	Jeudi	
Quoi :	La 2 ^e partie de l'enchaînement	
Prérequis :	La 1 ^{ère} partie	
Quand :	9 janvier au 26 mars 2020	
Où :	Hôtel de ville de Saint-Casimir	
Heure :	19 h à 21 h	
Coût :	105 \$	
Nbs de participants minimum:	10	
Date limite d'inscription :	7 janvier 2020	
Professeur :	Louise Sauvageau	
Pour s'inscrire :	au bureau municipal au 418-339-2543, loisirs@saint-casimir, messenger des loisirs sur facebook ou en message privé sur le facebook des loisirs.	



Ligue de Badminton amicale

La ligue amicale de Badminton est de retour. Des matchs de badminton simple seront à l'œuvre. C'est une occasion parfaite pour garder la forme tout en s'amusant. Cette activité se limite à 12 participants.

Jour :	lundi	
Heure :	19h00 à 21h00	
Endroit :	Gymnase de l'école le Bateau blanc 500, boulevard de la Montagne	
Session automne 2017 :	du 13 janvier au 23 mars sauf le 2 mars 2020	
Coût :	5.00\$ à la fois	
Nombre de participants :	maximum : 12 participants	



Vous aimeriez ...



Faire partie du comité la PMF- MADA (politique familiale et des aînés), qu'un cours en particulier soit donné ? Me communiquer vos commentaires ? Me proposer vos idées en ce qui concerne des activités pour la population ou bien faire du bénévolat lors d'activité fait par les loisirs, écrivez-moi à l'adresse suivante : loisirs@saint-casimir.com , sur Facebook des loisirs ou au 418-339-2543.



Club de marche de Saint-Casimir.

Tu aimes marcher, mais tu ne veux pas le faire seul, joins toi au club de marche.

Quand : tous les mardis

Lieu de départ : stationnement de l'église

À quel heure : 18h30



Pour toutes informations contacter : Huguette Falardeau au 418-339-2669 ou sur la page Facebook du Club de marche de Saint-Casimir

Vous êtes tous les bienvenues.

Ligues de Quilles

Vous aimeriez jouer dans une équipe ou être remplaçant dans une ligue soit les après-midi ou les soirs, joins-toi à eux. La ligue de jour se joue du lundi au vendredi de 13h à 15h15 environ, congé les jeudis et les soirs du dimanche au jeudi et il y a une ligue tous les vendredis soirs de 19h à 21h15 environ. Pour plus d'information vous pouvez contacter Agathe Tessier et Lucie Tessier au 418-339-2528 ou 418-339-2150.



Let's go inscrivez-vous !!

On vous attend !



HORAIRE DE LA PATINOIRE AVEC ACCÈS AU CENTRE RÉCRÉATIF

Ouvert tous les jours de 10h00 à 20h00

et les lumières de la patinoire ferment à 21h30

Le centre récréatif sera fermé le :

24 décembre à partir de 15h00;

25 décembre fermé toute la journée;

31 décembre à partir de 15h00;

1 janvier fermé toute la journée.

La patinoire sera fermée lorsqu'il pleut, durant une tempête de neige ou bien si la glace est molle.

Interdiction de consommer des boissons alcoolisées, de la drogue ou de fumer à l'intérieur et à l'extérieur à moins de 9 mètres de l'entrée du centre récréatif, sous peine d'être expulsé du terrain des loisirs.



**POUR UTILISER LA GLISSADE,
VOUS DEVEZ AVOIR :**

* Votre traîneau en plastique ou en bois



* Votre trois-skis



* Votre tapis-luge (crazy carpet)



** Et non votre popotin*

Horaire pour l'utilisation des tubes : Lundi au vendredi de 18h à 20h environ et samedi, dimanche de 10h à 20h environ. Vous devez le remettre à l'intérieur lorsque vous avez terminé de glisser.

Merci!
Katy Grandbois,



Bottin des entreprises

CATEGORIE	NOM	TELEPHONE
ALIMENTATION	Marché Alain Thibault	418-339-2930
	Dépanneur Super soir	418-339-3455
APICULTEUR / MIEL	Jean-Claude Tessier	418-339-2810
ARMURE	Jean-Simon Saucier	418-325-4955
CHENIL	Chenil de JUCO	418-339-3829
CHIROPATIQUE	Chiropratique St-Casimir	418-339-4070
COIFFEURS (EUSES)	Boutique O'Poil	418-325-5776
	Salon Mode Chantal Langlois	418-339-3223
	Coiffure Sylvie Gingras	418-325-5111
	Salon Lynda Bédard	418-339-3039
	Salon Sophie Tessier	418-339-2870
CONSTRUCTION	CYM Construction inc. (entrepreneur général)	418-284-4089
DESCENTE EN RIVIÈRE	Les Excursions de l'Ouest	418-339-3410
ELECTRICIEN	Entreprises A. Massicotte Électrique	418-216-2058
	Entreprises Électro-Paul	418-339-2683
ÉMONDAGE	Les Entreprises A. Massicotte Électrique, Division Émondage	418-216-2058
ENGRAIS	Centre d'engrais Portneuf-Mauricie	418-339-2869
ENTREPOSAGE	Marcel Béland	418-339-2751
ENTRETIEN PAYSAGER	Gerry Welsh	418-339-2214
FUNERARIUM	Funérarium Lacoursière	418-339-2212
GARAGE	Garage Jean-Noël Sauvageau	418-339-2634
	Garage Ghislain Tessier	418-339-3133
	Garage Pierre R. Tessier	418-339-2327
	PJ Service Mécanique	418-339-2194
	Julien Auto St-Casimir	418-339-2844
GRAPHISME	Ordi-concept Lise Brochu	418-339-2144
HEBERGEMENT	Auberge du Couvent	418-339-3232
	Gîte Le temps futile	418-339-4483
	Gîte pour les Amis	418-339-2320
INDUSTRIE	Contreplaqué Saint-Casimir	418-339-2313
	Ginove	418-339-2191
LAVAGE SOUS-PRESSION	Lavage DMP (Kevin Perron)	418-284-3631
LOCATION CHAPITEAUX	Relais du Lac Blanc 1991	418-339-2979
MATÉRIAUX RECYCLES	Matériaux récupérés de Portneuf	418-339-1212
MICROBRASSERIE	Microbrasserie Les Grands Bois	418-325-4211
NOTAIRE	Me Joscelyn Bélanger	418-325-2507
ORGANISATION EVENEMENT	Les évènements Bro-mar	418-339-2144
	Rituel Événements	418-339-2128

PHARMACIE	Pharmacie Mailhot, Robitaille, Moisan	418-339-3456
PHOTOGRAPHE	Photographies Étienne DuSablon	418-339-2653
PISCICULTURE	J.K.L. La Cédrière Bio-Pisciculture	418-339-1222
QUINCAILLERIE	BMR / La Coop Novago	418-339-2011
RÉSIDENCE POUR ÂÎNÉS	Résidence St-Casimir	418-339-2711
	Maison des Pionniers	418-339-3131
RÉSIDENCE POUR HANDICAPÉS	Yves Savard	418-339-3282
RESTAURATION (BAR)	Bar-Laitier du Vieux Moulin	418-339-4488
	Bar Restaurant La Taverne	418-339-2422
	Buffet du Rapide (traiteur)	418-339-3230
	Casse-croûte O Velcro (saisonnier)	
SALLE DE SPECTACLE	Théâtre des Grands Bois	418-266-3815
SÉCHAGE DE GRAINS	Ferme du Rapide Sud	819-996-3210
SEMENCES	Semences Laquerre La Coop Novago	418-339-2474 418-339-2011
SERVICE ADMINISTRATIF	Services Andrée Gosselin	418-326-5082
SERVICE FINANCIER	Caisse Desjardins de l'ouest de Portneuf	418-339-2265
	Daniel Tessier (conseiller Industrielle alliance)	418-325-4979
SOINS ENERGETIQUES ET DETENTE	Nathalie Genest	418-325-4034
SOINS ESTHÉTIQUES	Esthétique Sandrine Touzin	819-383-5533
STATION-SERVICE	Dépanneur Conrad Audet	418-339-3455
	PJ Service Mécanique	418-339-2194
TATOUEUR	Dragosh Tatoueur	418-339-3588
TRANSPORT	Transport Yves Bélanger (Transyb)	418-339-2215
	Transport Langlois	418-326-2292
	Transport Forestier J. Welsh III inc.	418-268-3168 418-339-2112
TRANSPORT ET EXCAVATION	Albert Tessier	418-339-2964
VÉHICULES RÉCRÉATIFS	St-Casimir Autos Polaris Sports Plus St-Casimir	418-339-2250 418-339-3069

* : Merci de nous faire part de tout oubli, ajout ou correction à cette liste.

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires



St-Casimir | 418-339-2011

Les Entreprises **AM** *assicotte* **Electrique** inc.

La corporation des maîtres électriciens du Québec

Entrepreneur électricien

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

Alexandre Massicotte
propriétaire

418 216-2058




Notaires
Fiscalistes
Médiateurs

Me Joscelin Bélanger
Notaire
jbelanger@ward-associes.com
381, boul. De Lanaudière
Ste-Anne-des-la-Pérade QC G0X 2J0
110, place de l'Église
St-Casimir QC G0A 3L0
Tél. : 418 325-2507, poste 1302, Téléc. : 418 325-2517

VOS BIEN



Les Entreprises **AM** *assicotte* **Electrique** inc.

Division émondage

- Service de nacelle
- Émondage
- Élaguage
- Service de déchiquetage
- Essouchement
- Travaux avec fil électrique

Alexandre Massicotte
Maître électricien et propriétaire

La corporation des maîtres électriciens du Québec
RBO : 5671-7432-01

Tél. : 418 216-2058 • Cell. : 418 283-2661
a.massicotteemondage@hotmail.com




Chiropratique
St-Casimir
Familiale et sportive

Dre Marjorie Montminy
Chiropraticienne D.C

110 place de l'église (Presbytère)
St-Casimir

(418) 339-4070
marjoriemontminydc@chiropratquestcasimir.com

34 chambres conviviales - Déjeuner continental inclus
Cuisine et salon sur étage - Ascenseur
Permis apportez votre vin - Wi-fi gratuit



aubergeducouvent.com

Tél. : 418-339-3232, Sans frais : 1-877-339-3232

Les **ENTREPRISES** St-Ubalde Inc.

RBQ# : 8297-3983-28

Installateur **Ecoflo** **BIONEST** TECHNOLOGIES INC.
ENVIRO|SEPTIC

- Entrepreneur général • Excavation
- Transport • Installations septiques
- Sable • Terre • Gravier

2 sites pour vous servir :

St-Ubalde
Lac-aux-Sables

361 boul. Chabot St-Ubalde • 418 277-2060
www.entstubald.com



Centre d'aide,
d'écoute téléphonique
et de renseignements des
gais et lesbiennes du Québec

1-888-505-1010/aide@gaiecoute.org

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires


Entreprise Leduc et fils inc.
 gestionleduc@gmail.com
 165 rue de l'église St-Thuribe, QC, G0A 4H0

Alexandre :418-325-4246
Pierre: 418-325-4024




NIR : R-132032-5
 NEQ :1174023615

- Transport
- Déneigement



Bouquets & Bouquins
L'art du thé, des livres et des fleurs
Suivez-nous sur Facebook
 405 rue Saint-Paul
 Saint-Ubalde, G0A 4L0
 bouquetsetbouquins@gmail.com
 Service de livraison 418-283-4610

Évite-toi des problèmes ...
 pense
MISE AU POINT

En panne d'idée pour Noël, viens nous voir



MÉCANIQUE
Michel Delisle
 ATELIER RÉPARATION MÉCANIQUE

225, RUE ROMPRÉ, SAINT-UBALDE
 418.277-9004

Gagnez-la!
Win it!





**SIROP D'ÉRABLE ÉCOLOGIQUE
 DE NOTRE PETITE ÉRABLIÈRE**

1 gallon : 50.00\$
 1 canne : 7.00\$

Beurre d'érable 250 grammes : 6.00\$

(418) 339-3003

LES GRANDS



BOIS
 MICROBRASSERIE
 ST-CASIMIR

L'Accorderie
 de Portneuf

Échangeons nos compétences !

418 326-1284 / portneuf@accorderie.ca / accorderie.ca/portneuf

« Système d'échange de services et participation collective »

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DÉCEMBRE 2019

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
----------	-------	-------	----------	-------	----------	--------

1 <u>Messe</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h00</u>	2	3 Bibliothèque 13h30 à 16h30 Ouvrir 12h30 à 15h00	4 Messe C. Héberg. <u>14h45</u> <u>Filles d'Isabelle</u> <u>15h45 Chavigny</u> <u>Récupération</u> <u>Matières</u> <u>organiques</u>	5	6	7 Bibliothèque 10h00 à 12h00
8 <u>Messe</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h00</u>	9 <u>Conseil</u> <u>municipal</u> <u>20h00</u>	10 Bibliothèque 13h30 à 16h30 Ouvrir 12h30 à 15h00	11 Messe C. Héberg. <u>15h00</u> <u>Fermières</u> <u>Souper 17h30</u> <u>Déchets</u>	12 Âge d'Or 13h00 Bibliothèque 18h30 à 20h30	13	14 Bibliothèque 10h00 à 12h00
15 <u>Messe</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h00</u> <u>Messe</u> <u>St-Thuribe</u> <u>11h00</u>	16	17 Bibliothèque 13h30 à 16h30 Ouvrir 12h30 à 15h00	18 Messe C. Héberg. <u>15h00</u> <u>Récupération</u>	19 Âge d'Or <u>Dîner de Noël</u> <u>12h00</u> Bibliothèque 18h30 à 20h30	20	21 Bibliothèque Fermée pour le temps des fêtes
22 <u>Adace</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h00</u>	23	24 Bibliothèque Fermée pour le temps des fêtes Ouvrir FERMÉ pour le temps des fêtes <u>Messe St-Casimir</u> <u>19h00</u> <u>Déchets</u>	25 C. Héberg. Pas de messe	26 Bibliothèque Fermée pour le temps des fêtes	27	28 Bibliothèque Fermée pour le temps des fêtes
29 <u>Messe</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h00</u>	30	31 Bibliothèque Fermée pour le temps des fêtes Ouvrir FERMÉ pour le temps des fêtes.				